

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux le **11 octobre** à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **7 octobre** s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. Thierry MONIN, Maire.**

PRÉSENTS

Mmes, MM. Thierry MONIN, Michèle SCHILTE, Thibaud FALCOZ, François-Joseph MATHEX, Joseph JACQUEMARD, Jean-Pierre SANTON, Gaëlle PETIT-JEAN, Victoria CESAR, Adeline GIRARD, Sandra ACHOUR, Catherine GIACOMETTI, Michaël RAFFORT, Ophélie DUPONT, Mathieu TATOUT

EXCUSÉS ou ABSENTS

Mmes, MM. Florence SURELLE (pouvoir donné à Thibaud FALCOZ), Emilie RAFFORT, Alain ETIEVENT, Eric LAZARD, Maxime BRUN

En exercice	19
Présents	14
Suffrages exprimés	15
Vote pour	14
Vote contre	0
Abstention	1

Fixation des tarifs publics des remontées mécaniques pour l'hiver 2022/2023

DÉLIBÉRATION N° 130/2022

Monsieur le Maire expose :

Les tarifs du service public des remontées mécaniques doivent être fixés par les autorités organisatrices dudit service.

Cette validation concerne aussi bien les tarifs « Vallée de Méribel » que ceux des « Trois Vallées ».

Par courrier daté du 18 mars 2022, les exploitants des remontées mécaniques ont proposé les tarifs ci-après présentés, après concertation entre les exploitants des 3 Vallées pour ce qui concerne la tarification des produits communs 3 Vallées et une concertation entre exploitants de la vallée de Méribel pour la tarification des produits de la vallée de Méribel, dans le respect des règles de concurrence applicables.

Ils ont été présentés en commission domaine skiable en date du 19 avril 2022 et du 10 octobre 2022.

Les évolutions tarifaires proposées prennent en compte la situation économique et géopolitique actuelle, à savoir :

- Un choc d'inflation largement imputable à l'invasion de l'Ukraine,
- La forte hausse des prix de l'énergie,
- La hausse des coûts des matières premières,
- La hausse du coût de la main d'œuvre (impact dû à la pénurie de main d'œuvre).

Les évolutions proposées pour les tarifs grand public saison hiver 2022-2023 sont présentées ci-après, l'évolution tarifaire 2021-2022 / 2022-2023 est présentée pour chaque tarif.

Les tarifs dits spéciaux, justifiés par une différence objective de situation ou un motif d'intérêt général en lien avec le service, sont fixés dans une autre délibération.

POUR LA VALLÉE DE MÉRIBEL :

Il est proposé les mesures suivantes :

- Disparition des forfaits « 3 heures » et « après-midi », qui sont remplacés par un forfait 4 heures d'affilée. Cette offre est alignée sur l'offre 3 Vallées qui fonctionne bien et répond aux attentes de tous.
- Réductions tarifaires justifiées par la faible fréquentation de la station pour les semaines suivantes :

	Vallée de Méribel
Du 10 au 16/12/2022	-20%
Du 15 au 21/04/2023	-20%
Du 22 au 28/04/2023	-30%

- Fixation des tarifs de la manière suivante :

Tarifs solo (Adultes)

	Solo 2021/2022	Solo 2022/ 2023	Augm.
4h	50,00	52,00	4,00%
1 jour	56,00	58,00	3,57%
2 jours	112,00	116,00	3,57%
3 jours	168,00	174,00	3,57%
4 jours	224,00	232,00	3,57%
5 jours	252,00	269,00	6,75%
6 jours	279,00	295,00	5,73%
7 jours	315,00	334,00	6,03%
1 jour suppl.	44,00	46,00	4,55%

Tarifs solo seniors (65-75 ans)

Il est proposé une remise de 10% par rapport au tarif Adulte précité pour les seniors âgés de 65 à 75 ans.

	Senior 2021/2022	Senior 2022/2023	Augm.
4h	45,00	46,80	4,00%
1 jour	50,40	52,20	3,57%
2 jours	100,80	104,40	3,57%
3 jours	151,20	156,60	3,57%
4 jours	201,60	208,80	3,57%
5 jours	226,80	242,10	6,75%
6 jours	251,10	265,50	5,73%
7 jours	283,50	300,60	6,03%
1 jour suppl.	39,60	41,40	4,55%

Tarifs solo Enfants (5/-13 ans)

Il est proposé une remise de 20% par rapport au tarif Adulte précité pour les enfants âgés de 5 à 13 ans.

	Enfant 2021/2022	Enfant 2022/2023	Augm. Enfant
4h	40,00	41,60	4,00%
1 jour	44,80	46,40	3,57%
2 jours	89,60	92,80	3,57%
3 jours	134,40	139,20	3,57%
4 jours	179,20	185,60	3,57%
5 jours	201,60	215,20	6,75%
6 jours	223,20	236,00	5,73%
7 jours	252,00	267,20	6,03%
1 jour suppl.	35,20	36,80	4,55%

Tarif Famille (2 parents + 2 enfants de -18 ans, à partir de 6 jours uniquement)

A partir de 6 jours, le tarif Famille correspond au tarif enfants pour les 4 personnes composant la « famille ».

Tarifs saison

	Tarifs 2021/2022	Tarifs 2022/ 2023	Augm.
Saison 7j/7	1190,00	1225,00	2,94%
Saison 3j/7	/	709,00	Nouveau
Saison -30 ans	833,00	857,50	2,94%
Saison Senior	1071	1102,00	2,89%
Forfait Famille Saison (-20%) par pers.	952	980,00	6,72%

Tarifs « saison » groupe

	Tarifs 2021/2022	Tarifs 2022/ 2023	Augm.
Saison 3j/7 « groupe »		425	Nouveau

Dans une optique de développer la vente des forfaits 2/7 et 3/7, des forfaits de ski saison « groupe » sont délivrés à partir d'une commande de 250 unités minimum quel que soit le type de forfait de ski saison groupe souhaité et concernant tant des forfaits saison vallée de Méribel que des forfaits saison trois vallées, à l'exception des forfaits saison 3 Vallées groupe -18 ans.

Les 250 premiers forfaits de la commande groupée sont à retirer du 28 novembre 2022 au 31 décembre 2022.

La remise appliquée au tarif groupe saison 3j/7 est de 40% du prix public.

Forfaits gratuits

Les moins de 5 ans et plus de 75 ans bénéficient d'une gratuité au regard de leur situation particulière.

Tarif Minipass Vallée de Méribel

2021/2022	2022/2023	Augm.
31,00 €	32,00 €	3,23%

POUR LES 3 VALLÉES

Il est proposé les mesures suivantes :

- Suppression de la dégressivité pour les titres 3 Vallées de 2 à 4 jours (alignement sur la grille vallée de Méribel),
- Suppression du forfait Duo afin de clarifier l'offre clients car les ventes sont confidentielles,
- Augmentation de la remise Tribu de 15 € à 20 € par personne (+33%),
- Réductions tarifaires compte tenu de la faible fréquentation pour les semaines suivantes :

	3 Vallées
Du 10 au 16/12/2022	-10%
Du 15 au 21/04/2023	-10%
Du 22 au 28/04/2023	-12.57%

- Fixation des tarifs de la manière suivante :

Tarifs adultes solo

	Adulte Solo 2021/2022	Adulte Solo 2022/2023	Augm. Solo
4 heures	59,00	61,00	3,39%
1 jour	66,00	68,00	3,03%
2 jours	131,00	136,00	3,82%
3 jours	195,50	204,00	4,35%
4 jours	260,00	272,00	4,62%
5 jours	315,00	330,00	4,76%
6 jours	330,00	350,00	6,06%
7 jours	382,00	403,50	5,63%
1 jour suppl.	52,00	53,50	2,88%
Extension 3V	40,00	41,00	2,50%

Tarifs solo seniors (65-75 ans)

Il est proposé une remise de 10% sur le tarif Adulte pour les seniors âgés de 65 à 75 ans.

	Senior 2021/2022	Senior 2022/2023	Augm. Senior
4 heures	53,10	54,90	3,39%
1 jour	59,40	61,20	3,03%
2 jours	117,90	122,40	3,82%
3 jours	175,90	183,60	4,38%
4 jours	234,00	244,80	4,62%
5 jours	283,50	297,00	4,76%
6 jours	297,00	315,00	6,06%
7 jours	343,80	363,10	5,61%
1 jour suppl.	46,80	48,10	
Ext. 3V	36,00	36,90	2,50%

Tarifs solo Enfants (5/-13 ans)

Il est proposé une remise de 20% sur le tarif Adulte pour les enfants âgés de 5 à 13 ans.

	Enfant 2021/2022	Enfant 2022/2023	Augm. enfant
4 heures	47,20	48,80	3,39%
1 jour	52,80	54,40	3,03%
2 jours	104,80	108,80	3,82%
3 jours	156,40	163,20	4,35%
4 jours	208,00	217,60	4,62%
5 jours	252,00	264,00	4,76%
6 jours	264,00	280,00	6,06%
7 jours	305,60	322,80	5,63%
1 jour suppl.	41,60	42,80	
Extension 3V	32,00	32,80	2,50%

Le prix de l'extension 3 V est également celui utilisé pour l'événement 3V enduro qui se tient chaque année. Pour l'édition 22-23 du 2 avril 2023, le prix sera donc de 42,80 euros TTC.

Famille (2 parents + 2 enfants de -18 ans, à partir de 6 jours uniquement)

A partir de 6 jours, le tarif Famille correspond au tarif enfants pour les 4 personnes composant la « famille ».

Tarifs tribu (à partir de 3 personnes)

	Tribu 2021/2022	Tribu 2022/2023	Augm
6 jours	315,50	330	4,60%
7 jours	367,50	383,50	4,35%
8 jours		437	

Tarifs saison

	Tarifs 2021/2022	Tarifs 2022/ 2023	Augm.
Saison 7j/7	1404,00	1447,00	3,06%
Saison 2j /7	665	685	3,01%
SkiFlex	665	685	3,01%
Saison – 18 ans au 31 décembre 2022		1012,90	
Saison -30 ans au 31 décembre 2022	982,80	1012,90	
Saison Sénior	1263,60	1302,30	3,06%
Saison Tribu	1310	1367	4,35%
Saison Famille (2 parents + 2 enfants -18 ans au 31 décembre 2022) par personne (- 20%)	1123,20	1157,60	
Saison piéton	232	244	5,17%

Tarifs « saison » groupe

	Tarifs 2021/2022	Tarifs 2022/ 2023	Augm.
Saison 2j/ 7 « groupe »		582	Nouveau

Saison – 18 ans (au 31 décembre 2022) « groupe »		709,03	Nouveau
Saison piétons « groupe »		122	

Le forfait saison groupe -18 ans bénéficie aux enfants âgés de moins de 18 ans au 31 décembre 2022 et est délivré à partir d'une commande de 200 unités.

Les autres forfaits de ski saison « groupe » sont délivrés à partir d'une commande de 250 unités minimum quel que soit le type de forfait de ski saison groupe souhaité et concernant tant des forfaits saison vallée de Méribel que des forfaits saison trois vallées, à l'exception des forfaits saisons groupe moins de 18 ans.

Les 200 et/ou 250 premiers forfaits de la commande groupée sont à retirer du 28 novembre 2022 au 31 décembre 2022.

La remise appliquée au tarif groupe saison 2j/7 est de 15% et celle du tarif groupe -18 ans est de 30%.

Forfaits piétons

	Piéton 2021/ 2022	Piéton 2022/ 2023	Augm.
1 jour	25,5	27,0	5,88%
2 jours	37,0	39,0	5,41%
3 jours	47,0	49,5	5,32%
4 jours	56,5	59,5	5,31%
5 jours	67,0	70,5	5,22%
6 jours	80,0	84,0	5,00%
7 jours	88,0	92,5	5,11%
8 jours	97,0	102,0	5,15%
1 J+	9,0	9,5	5,56%
Groupe (20 personnes mini.) 1 J	21,5	22,5	4,65%
Groupe (20 personnes mini.) 2 J	31,5	33,0	4,76%
Saulire 1 (Folie Douce)	12,0	12,5	4,17%
Montée Pas du Lac	13,5	14,5	7,41%
1 tronçon	10,5	11,0	4,76%
2 tronçons	17,5	18,0	2,86%

Forfaits gratuits

Les moins de 5 ans et plus de 75 ans bénéficient d'une gratuité au regard de leur situation particulière.

Grille tarifaire 3V Liberté

Après acquisition d'une carte d'abonné (strictement nominative, personnelle et incessible) au tarif de 30 euros, le produit 3V Liberté permet à nos clients abonnés de bénéficier de tarifs privilégiés tout au long de la saison ; le paiement se fait à la journée de ski consommée.

- Tarifs 3V et Vallée de Méribel : -10% par rapport à la grille tarifaire adulte tous les jours sauf le samedi
- Tarifs 3V et Vallée de Méribel : -20% le samedi par rapport à la grille tarifaire adulte

Promotion 3 Vallées tous les samedis

Reconduction de l'offre exclusive Internet pour la journée du samedi avec une remise de 20% par rapport à la grille tarifaire adulte. Il s'agit d'une exclusivité internet valable chaque samedi de la saison sous réserve d'un achat internet à réaliser au plus tard la veille du jour de ski soit le vendredi minuit.

Grilles Tarifaire Ski à la Carte (SALC)

Le programme SALC fonctionne comme le 3V Liberté et permet aux abonnés de bénéficier des mêmes tarifs privilégiés que le 3V Liberté tout au long de la saison. A la différence du 3V Liberté il est en plus valable sur les stations du Groupe Compagnie des Alpes. Il est limité au domaine skiable des 3 Vallées (pas de tarif sur les domaines propres). L'abonnement est de 29 euros et est gratuit pour les moins de 18 ans.

Grille tarifaire Ski Atout Prix

Sur présentation d'une carte d'abonné (non nominative, cessible) acquise au tarif de 15 euros, le produit Ski Atout Prix permet aux clients abonnés de bénéficier de tarifs privilégiés tout au long de la saison ; le paiement se fait à la journée de ski consommée sur la base des réductions tarifaires ci-après sur la base des tarifs publics à la journée Vallée de Méribel et Minipass uniquement.

Les offres Ski Atout Prix seront exclusivement en vente en ligne pour fluidifier les points de vente.

Dates	Samedi	Dimanche	Lundi
10/12/22 - 23/12/22	-50%	-30%	-20%
24/12/22 - 6/01/23	-50%	-30%	
7/01/23 - 3/02/23	-50%	-30%	-20%
4/02/23 - 3/03/23	-50%	-30%	
4/03/23- 28/04/23	-50%	-30%	-20%

GRILLES TARIFAIRES PARTICULIÈRES

Forfait Compétition 1 jour

Ce forfait donne accès à un pool réduit de remontées mécaniques au départ de la Chaudanne.

Après deux années sans augmentation, le tarif passe de 20 € à 21 €.

Le tarif reste de 23 € sur le stade du Mottaret ou le snowpark des Plattières

Forfaits de ski + cours débutants

Proposée aux écoles de ski sur le domaine de la vallée de Méribel, cette offre a pour objectif de favoriser l'apprentissage via les Écoles de ski.

	Forfaits ski + cours 2021/2022	Forfaits ski + cours 2022/2023
5 jours	131	140 €
6 jours	145	153 €

Personnes à mobilité réduite

Une remise de 50% est appliquée sur tous les tarifs publics sur présentation d'une carte d'invalidité à 80%. Si la personne concernée a besoin d'un accompagnant, la remise s'applique aussi à l'accompagnant.

Forfait piéton Olympe saison

Après une année sans augmentation, le tarif progresse de 95 € à 99 €.

Forfait piéton Olympe 5 et 6 jours

Après une année sans augmentation, le tarif progresse de 52,50 € à 54,60 €.

Extension Été Early Booking pour les possesseurs d'un forfait saison hiver Illimité

Toute personne en possession d'un forfait saison (illimité, 2/7, Skiflex, 3 Vallées Liberté) pourra acheter une extension été 2023 (valable indifféremment pour les passages piétons et VTT) à un prix Early Booking de 118 € (pour l'hiver 2023) et ce jusqu'à la fin de la saison d'hiver, soit le 28 avril.

Après cette date, le tarif public de la saison été 2023 s'appliquera s'agissant du tarif de l'extension.

Extension Eté pour les possesseurs d'un forfait saison hiver groupe 22/23 (NOUVEAU)

Toute personne en possession d'un forfait saison groupe pourra accéder aux remontées mécaniques ouvertes en été.

Remises commerciales

Les remises commerciales accordées aux différents opérateurs B2B (tour operator, groupes, hébergeurs, Ski Club etc...) sont autorisées sous réserve que ces remises soient effectuées uniquement sur des ventes en gros ou en raison d'un usage des remontées mécaniques pour une pratique sportive particulière ne nécessitant pas un accès et une utilisation des pistes de ski et qu'elles n'excèdent pas 50% de réduction sur la grille publique.

Le délégataire est également autorisé à pratiquer des opérations promotionnelles sur des courtes durées afin de permettre d'optimiser le remplissage de la station. Ces ventes promotionnelles ne doivent pas excéder une réduction de 50% du prix public. Les périodes de vente seront communiquées au délégant, pour information, 15 jours avant le début de la vente promotionnelle.

Les taux de remise effectués par catégorie d'opérateurs doivent être communiqués au délégant à l'appui du rapport annuel du délégataire.

- *Vu le Code général des collectivités territoriales,*
- *Vu l'article L 1221-5 du Code des transports,*
- *Vu la convention de concession pour la construction et l'exploitation des remontées mécaniques et des pistes de ski alpin à Méribel modifiée conclue avec la société Méribel Alpina,*
- *Vu la convention de concession pour la construction et l'exploitation des remontées mécaniques et des pistes de ski alpin à Méribel Mottaret modifiée,*
- *Vu le courrier conjoint de S3V et Méribel Alpina du 18 mars 2022 présentant les propositions de tarifs pour l'hiver 2022-2023,*
- *Vu la circulaire préfectorale du 5 juillet 2022 relative au régime juridique des remontées mécaniques,*
- *Vu l'avis des commissions du domaine skiable du 19 avril 2022 et du 10 octobre 2022,*
- *Vu les réunions de concertation avec les exploitants des remontées mécaniques des 3 Vallées et notamment celles en date du 19 septembre 2022.*

A l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention de M. Mathieu TATOUT), le Conseil municipal :

1. **FIXE** pour la saison d'hiver 2022/2023 les tarifs « publics », tels que définis ci-dessus,
2. **DEMANDE** aux délégataires dans le cadre de leur rapport annuel, de lister les volumes des différents forfaits délivrés par le concessionnaire et l'utilisation réelle qui en est effectuée,
3. **AUTORISE** Le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces tarifs,
4. **RAPPELLE** que tout autre produit à destination des usagers venant s'ajouter aux grilles tarifaires ci-dessus devra faire l'objet d'une délibération complémentaire du conseil municipal.

Transmission : service direction générale

Ainsi fait et délibéré pour extrait conforme.

Le Maire,
Thierry MONIN

